

SIGNATURE

du Contrat de Filière Numérique

2026-2028

Région Réunion – février 2026 – MOCA



MOT DE LA PRÉSIDENTE

Le numérique, c'est l'économie de l'intelligence.

Et l'intelligence est notre première richesse.

Nous ne possédons ni grands bassins industriels ni vastes plaines agricoles comparables aux continents. Mais nous possédons mieux : l'inventivité, la créativité et la détermination d'un peuple qui a toujours appris à faire beaucoup avec peu.

La signature de ce contrat de filière doit contribuer à ce que notre île prenne toute sa place dans ce siècle technologique et soit leader dans son bassin géographique en matière de révolution numérique.

Il est bien évident que La Réunion est à l'aube d'un changement radical de modèle économique et que le numérique va avoir un rôle fondamental à jouer. Les modèles de croissance actuels s'essoufflent. Dans la compétition économique internationale, les territoires qui ne s'appuient pas sur des communautés et des réseaux d'innovateurs et entrepreneurs dynamiques et moteurs, sont condamnés.

C'est toute la raison d'être de ce contrat de qui engage l'ensemble des partenaires de la filière dans un plan d'actions concerté. Il définit une feuille de route commune et partagée pour les années à venir avec des objectifs à moyen terme précis et chiffrés.

Les phénomènes de numérisation sont des phénomènes mondiaux. J'insiste : il faut que La Réunion, par son savoir-faire et le génie de ses entrepreneurs soit au rendez-vous de cette mutation profonde. Nous ne pouvons pas rester en arrière ! La Réunion n'a pas vocation à rester en arrière !

La révolution technologique nous offre des outils puissants, mais elle exige de nous une responsabilité partagée. Je préfère que l'on maîtrise la technologie plutôt qu'on la subisse. L'essor du numérique ne peut se faire au détriment de nos principes les plus chers. C'est à nous d'en guider les usages au service d'un projet de société.

Le nôtre, pour La Réunion, c'est d'anticiper les évolutions qui feront avancer le monde, ouvrir les voies de l'avenir et de nouveaux horizons de développement pour notre île.

C'est maintenant que cela se joue. Pas demain, pas après-demain. C'est maintenant ! C'est maintenant qu'il faut prendre les décisions nécessaires pour dégager des moyens pour innover et investir.

Huguette Bello
Présidente de la Région Réunion

SOMMAIRE

04 / CONTEXTE GÉNÉRAL ET ENJEUX

**05 / UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION
AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ**

**07/ ARCHITECTURE DU CONTRAT DE FILIÈRE NUMÉRIQUE
2026-2028**

**05 / AXE 1
LE NUMÉRIQUE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE**

**07/ AXE 2
LE NUMÉRIQUE, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

**07/ AXE 3
LE NUMÉRIQUE POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT ET DURABLE**

**05 / AXE 4
MAÎTRISER LES ENJEUX DE LA DATA ET DE L'INTELLIGENCE
ARTIFICIELLE**

07/ GOUVERNANCE, SUIVI ET ÉVALUATION

CONTEXTE GÉNÉRAL ET ENJEUX



CONTEXTE GÉNÉRAL ET ENJEUX

1.1 Le numérique, un pilier structurant du développement réunionnais

À La Réunion, le numérique s'est imposé comme un levier majeur de développement économique et territorial. Dans un contexte insulaire marqué par l'éloignement géographique, les investissements précoce dans les infrastructures numériques ont permis de réduire les contraintes de distance et de renforcer l'attractivité du territoire.

Aujourd'hui, cette stratégie porte ses fruits. La filière numérique réunionnaise représente environ 1 500 entreprises, plus de 3 500 emplois et 1,4 milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel. Elle génère près de 600 offres d'emploi chaque année, traduisant à la fois son dynamisme et les tensions persistantes sur les compétences. Le numérique irrigue désormais l'ensemble des politiques publiques et des filières stratégiques du territoire, de la modernisation des services à la compétitivité des entreprises, en passant par l'innovation dans les secteurs du tourisme, de l'énergie ou de la santé.

1.2 Des acquis solides, mais une filière encore inégalement structurée

La Réunion dispose d'atouts reconnus en matière de connectivité, avec un déploiement largement achevé du très haut débit sur l'ensemble du territoire (96% du territoire couvert) et des usages numériques en forte progression dans tous les secteurs. L'écosystème local s'appuie également sur une offre de formation diversifiée, du niveau initial à la formation continue, contribuant à l'émergence de compétences locales.

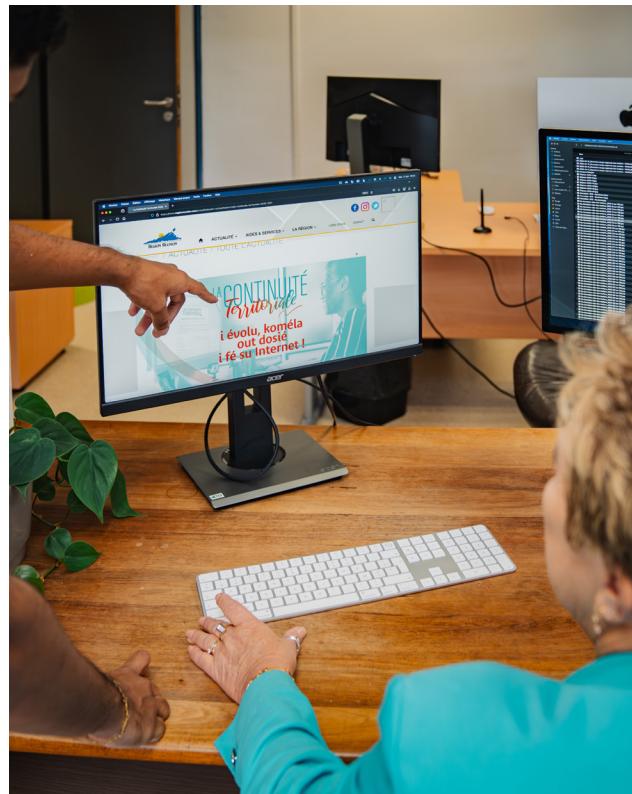
Pour autant, ces performances ne doivent pas masquer des fragilités persistantes. Une partie de la population reste éloignée des usages numériques, limitant l'accès aux droits et aux services dématérialisés. Parallèlement, de nombreuses TPE et PME n'ont pas encore engagé ou achevé leur transformation numérique, freinées par un manque de temps, de compétences ou d'accompagnement adapté. À ces enjeux s'ajoutent les impacts environnementaux du numérique, les questions de sécurisation des données, de gouvernance et de développement de l'intelligence artificielle, dans un territoire soumis à des contraintes fortes de résilience et de continuité des services.

1.3 Le Contrat de Filière Numérique 2026-2028 : une réponse collective et opérationnelle

Face à ces constats, la Région Réunion a souhaité structurer une réponse globale, cohérente et partagée. Le Contrat de Filière Numérique 2026-2028 vise à passer d'une dynamique d'initiatives dispersées à une stratégie collective, construite avec l'ensemble des acteurs de la filière : entreprises du numérique, organismes de formation, structures d'accompagnement, partenaires institutionnels et territoriaux.

Ce contrat a pour ambition de consolider la filière numérique, d'accélérer la transformation des entreprises et des services, de réduire les inégalités d'accès aux usages numériques et d'anticiper les mutations technologiques, tout en intégrant les enjeux de sobriété, de confiance et de souveraineté.

Il traduit une volonté : faire du numérique un levier durable de développement économique, social et territorial pour La Réunion.



UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ



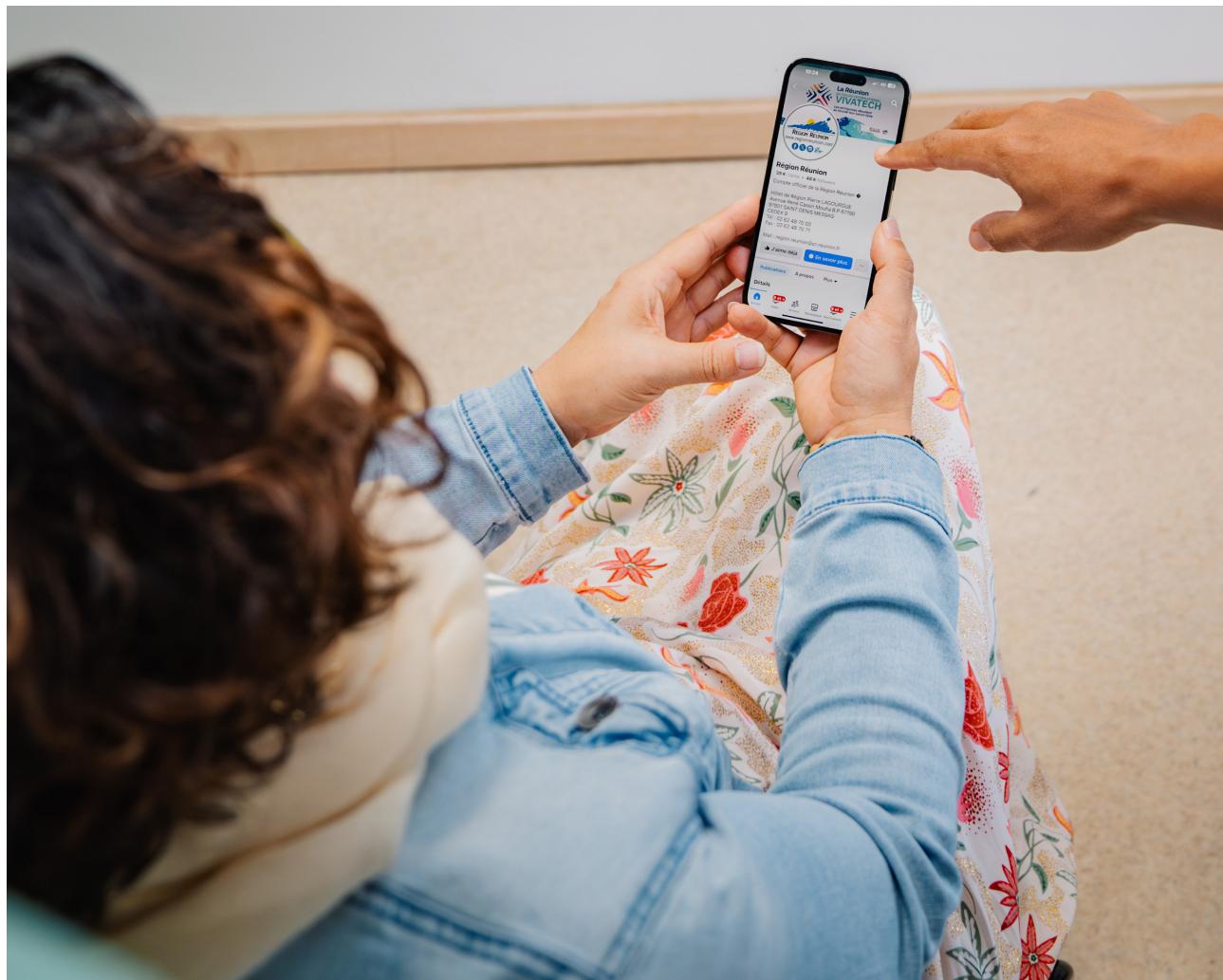
UNE DÉMARCHE DE CO-CONSTRUCTION AU SERVICE DE L'EFFICACITÉ

Le nouveau contrat de filière est le fruit d'une **démarche de co-construction approfondie**, conduite entre mars 2024 et avril 2025. Cette méthode repose sur une conviction : la réussite d'une politique publique numérique passe par l'implication de l'ensemble des acteurs concernés.

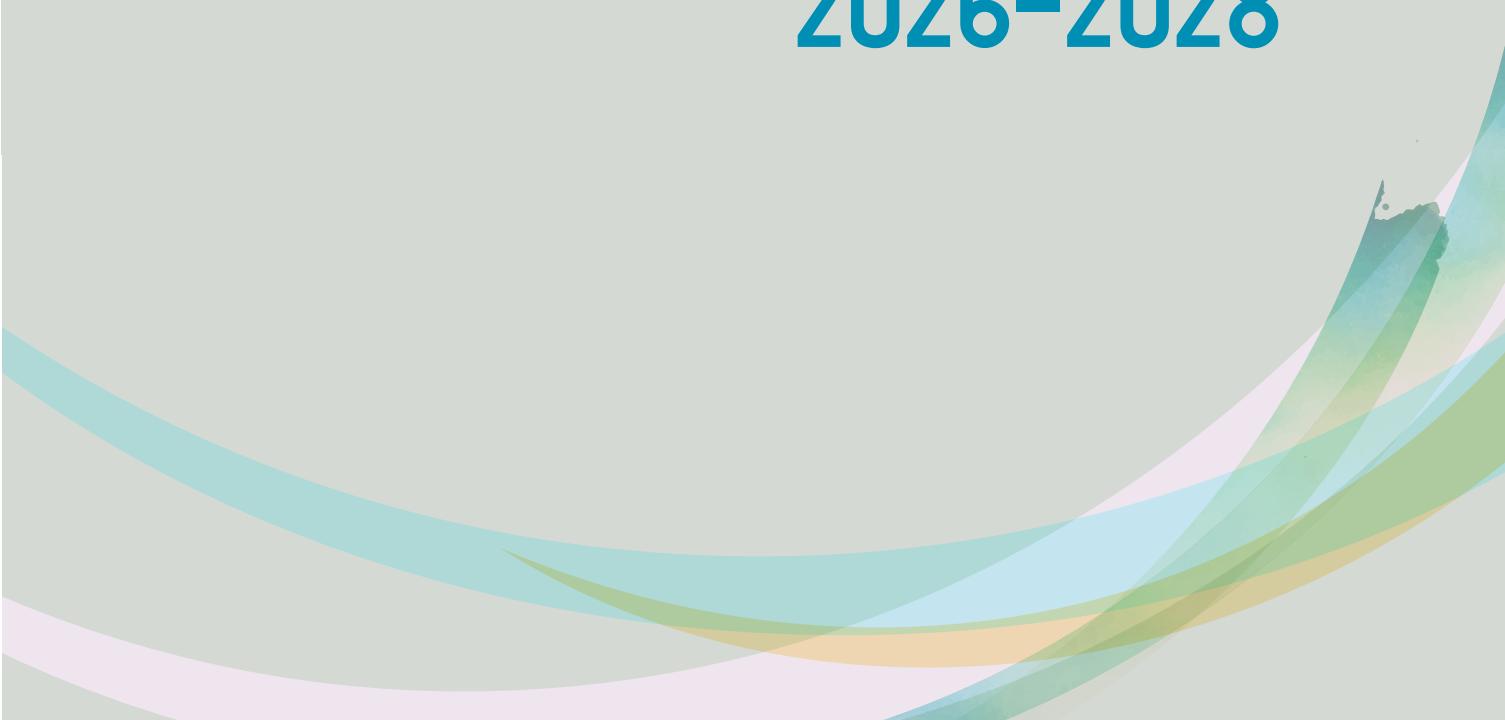
Cinq comités de filière numérique, complétés par des groupes de travail thématiques et des ateliers d'intelligence collective, ont permis de croiser les expertises,

d'identifier les priorités et de définir des actions réalistes et opérationnelles. Collectivités, services de l'État, entreprises, organismes de formation, réseaux professionnels et structures de l'inclusion numérique ont ainsi contribué à l'élaboration d'une feuille de route partagée.

Cette approche garantit à la fois l'adhésion des partenaires, la cohérence stratégique du contrat et la faisabilité concrète des actions retenues.



ARCHITECTURE DU CONTRAT DE FILIÈRE NUMÉRIQUE 2026-2028



ARCHITECTURE DU CONTRAT DE FILIÈRE NUMÉRIQUE 2026-2028

Le Contrat de Filière Numérique 2026-2028 s'inscrit dans le cadre de la **Stratégie Régionale Numérique**, adoptée par la Région Réunion comme document-cadre de référence.

Il s'organise autour de **quatre axes stratégiques complémentaires, qui couvrent l'ensemble des enjeux numériques du territoire :**

- un numérique au service de la cohésion sociale et de l'inclusion ;
- un numérique levier du développement économique ;
- un numérique contribuant à la résilience territoriale et à la transition écologique ;
- un numérique maîtrisé, fondé sur une gouvernance éthique de la donnée et le développement de l'intelligence artificielle.

Ces axes se déclinent en **neuf fiches-actions**.

Chaque Fiche constitue une brique opérationnelle du Contrat de Filière Numérique. Elle traduit les orientations stratégiques en actions concrètes, en précisant pour chaque enjeu les objectifs à atteindre, les partenaires mobilisés, les modalités de mise en œuvre et les indicateurs de suivi. Les fiches-actions permettent ainsi de passer d'une vision partagée à une action coordonnée et mesurable, garantissant la lisibilité, la cohérence et l'efficacité du contrat sur la période 2026-2028.



AXE 1

LE NUMÉRIQUE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE



AXE 1 / LE NUMÉRIQUE POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Le premier axe du contrat vise à faire du numérique un **facteur de réduction des inégalités**, et non un vecteur de nouvelles fractures.

FA 1 – Accompagner 10 000 usagers dans l'appropriation de l'outil numérique

Malgré la progression des usages numériques, une partie de la population réunionnaise rencontre encore des difficultés pour accéder aux services en ligne et réaliser des démarches dématérialisées. Cette situation limite l'accès aux droits et renforce les inégalités, dans un contexte de numérisation croissante des services publics et privés.

Cette fiche-action vise à structurer un accompagnement de proximité, lisible et coordonné, en s'appuyant sur des dispositifs existants renforcés. À titre d'exemple, le dispositif Kap Konek.T constitue une porte d'entrée pour l'accompagnement des usagers dans leurs démarches numériques du quotidien, en lien avec un réseau de médiateurs et de structures d'accueil répartis sur le territoire. En complément, le recours à du matériel reconditionné permet de lever les freins liés à l'équipement et de sécuriser les parcours d'autonomie numérique des publics accompagnés.

L'action s'appuie également sur des acteurs formés et outillés, capables d'évaluer les besoins des usagers et de les orienter vers des solutions adaptées, tout en contribuant à améliorer l'accessibilité des services en ligne proposés par les collectivités.

L'objectif est d'accompagner 10 000 usagers vers une autonomie numérique concrète, tout en consolidant une médiation numérique structurée et durable à l'échelle de La Réunion.

FA 2 – Viser l'accessibilité numérique de l'ensemble des sites publics locaux

La dématérialisation des services publics constitue un levier majeur de modernisation de l'action publique, à condition que les services en ligne soient réellement accessibles à tous les usagers. Mettre un service en ligne ne suffit pas : il doit être conçu en tenant compte de la diversité des situations, des usages et des niveaux de maîtrise du numérique, afin d'éviter la création de nouvelles formes d'exclusion.

Cette fiche-action vise à inscrire l'accessibilité numérique au cœur de la conception des services publics locaux, en associant les usagers dès les phases amont des projets, notamment autour de dispositifs fédérateurs permettant de simplifier les parcours. Le développement d'un

portail de Gestion de la Relation Usager (GRU) contribue ainsi à proposer un point d'entrée unique et lisible pour les démarches en ligne, tout en articulant outils numériques et accompagnement humain au sein des dispositifs d'accueil inconditionnel.

L'action se décline également par un accompagnement des collectivités territoriales dans la mise en accessibilité de leurs sites et téléservices, en particulier lors de l'extension de services existants ou de la création de nouveaux parcours numériques. Cette démarche favorise l'émergence de pratiques partagées en matière d'accessibilité, d'ergonomie et de gestion de la relation usager à l'échelle du territoire.

L'objectif est de garantir une égalité réelle d'accès aux services publics dématérialisés, au bénéfice de l'ensemble des Réunionnais, quels que soient leur âge, leur situation ou leur niveau de maîtrise du numérique.

FA 3 – Harmoniser et développer l'offre de formation numérique

Le développement du numérique à La Réunion repose sur la capacité du territoire à former et à retenir les compétences nécessaires à sa transformation. Si l'offre de formation au numérique s'est fortement développée ces dernières années, elle reste parfois peu lisible et insuffisamment alignée avec les besoins concrets des entreprises locales.

Cette fiche-action vise à renforcer la cohérence et la lisibilité des parcours de formation, en structurant une meilleure articulation entre les acteurs de la formation, les entreprises et les institutions publiques. Elle s'appuie notamment sur une cartographie exhaustive de l'offre de formation au numérique, croisée avec la collecte régulière des besoins en compétences des entreprises locales, afin de faire évoluer l'offre de formation à court et moyen terme, en particulier dans les domaines en tension tels que la data, l'intelligence artificielle et la cybersécurité.

L'action encourage le développement de parcours professionnalisants, à travers le renforcement de l'alternance sur le territoire, et vise à mieux promouvoir l'offre de formation auprès des apprenants comme des entreprises. En parallèle, elle intègre des actions de sensibilisation des jeunes au codage et à l'intelligence artificielle, ainsi que l'organisation d'un temps de concertation dédié à la formation professionnelle et à l'enseignement supérieur dans le domaine du numérique, afin de construire une vision partagée et durable des besoins en compétences de la filière numérique réunionnaise.

AXE 2 LE NUMÉRIQUE, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



AXE 2 / LE NUMÉRIQUE, LEVIER DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Le deuxième axe du contrat vise à faire du numérique un **outil de compétitivité et de création de valeur** pour les entreprises du territoire, en particulier les TPE et PME.

FA 4 – Accompagner la transformation numérique de 8 000 TPE/PME

La transformation numérique constitue aujourd’hui un levier essentiel de compétitivité, de modernisation et de pérennité pour les entreprises, y compris les plus petites structures. À La Réunion, si la majorité des TPE et PME reconnaissent l’intérêt du numérique, beaucoup peinent encore à franchir le cap, confrontées à un manque de temps, de compétences ou de visibilité sur les solutions existantes.

Cette fiche-action vise à renforcer et faire évoluer le dispositif Kap Numérik, afin de mieux répondre aux besoins actuels des entreprises et aux nouveaux usages numériques. Elle encourage le recours à des solutions adaptées aux réalités des TPE et PME, tout en favorisant l’achat local de services numériques, dans une logique de structuration de la filière et de développement de l’économie de proximité. Une veille active sur les dispositifs financiers nationaux permet également d’orienter les entreprises vers les leviers de financement les plus pertinents.

L’action met un accent particulier sur la montée en compétences numériques des dirigeants, afin de leur permettre de piloter plus efficacement leur transformation et d’intégrer durablement le numérique dans leur stratégie de développement. Elle s’appuie pour cela sur une coordination renforcée entre les acteurs de la formation, la consolidation du club des DSI et la mise en place d’un label « 100 % numérique » valorisant les TPE engagées dans une démarche structurée de transformation.

L’objectif est d’accompagner 8 000 TPE et PME dans leur transition numérique, en tenant compte des spécificités du tissu économique réunionnais et des réalités de terrain.

FA 5 – Accueillir ou structurer un salon régional du numérique de renommée internationale

La Réunion dispose d’un écosystème numérique dynamique, innovant et en constante structuration, mais encore insuffisamment visible au-delà du territoire. Malgré la qualité des initiatives locales et le savoir-faire des entreprises réunionnaises, la filière numérique souffre d’un déficit de lisibilité et de reconnaissance à l’échelle régionale et internationale.

Cette fiche-action vise à renforcer le rayonnement de la filière numérique réunionnaise à travers la structuration ou l’accueil d’un rendez-vous de référence. Elle repose sur l’élaboration collective d’un cahier des charges pour un salon régional du numérique à portée internationale, construit en lien étroit avec les acteurs de la filière, afin de valoriser les compétences locales et de structurer une vitrine cohérente du numérique réunionnais.

En parallèle, l’action prévoit l’exploration des opportunités d’accueil à La Réunion d’un salon du numérique de renommée internationale, permettant de positionner le territoire dans des dynamiques d’échanges, de partenariats économiques et de coopérations institutionnelles à l’échelle régionale et internationale.

Ce rendez-vous a vocation à devenir un espace de rencontres professionnelles, de mise en réseau et de visibilité pour les entreprises, les institutions et les talents du territoire, contribuant ainsi à renforcer l’attractivité économique de La Réunion et à inscrire durablement sa filière numérique dans des logiques d’ouverture et de rayonnement.

AXE 3

LE NUMÉRIQUE POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT ET DURABLE



AXE 3 / LE NUMÉRIQUE POUR UN TERRITOIRE RÉSILIENT ET DURABLE

Le troisième axe du contrat s'inscrit dans une logique de **transition écologique et de résilience territoriale**.

FA 6 – Élaborer une stratégie numérique écoresponsable

Le développement du numérique constitue un levier majeur d'innovation et de compétitivité, mais il génère également des impacts environnementaux croissants, liés notamment à la consommation énergétique des infrastructures et à la production de déchets électroniques. Dans un territoire insulaire comme La Réunion, ces enjeux appellent une approche structurée, lucide et responsable.

Cette fiche-action vise à poser les bases d'une stratégie régionale de numérique écoresponsable, fondée sur une meilleure compréhension des impacts environnementaux du numérique à l'échelle du territoire. Elle s'appuie sur la définition de la chaîne de valeur de la transition écologique et numérique, permettant d'identifier les principaux postes d'impact, les marges de progrès et les leviers d'action mobilisables localement.

Cette démarche contribue à structurer des pratiques plus sobres, à encourager le réemploi et le reconditionnement des équipements, et à accompagner les acteurs publics et privés dans l'intégration des enjeux environnementaux dès la conception de leurs projets numériques.

L'objectif est de concilier développement du numérique et transition écologique, en inscrivant durablement la filière numérique réunionnaise dans une trajectoire de durabilité, de responsabilité et de résilience environnementale.



AXE 4

MAÎTRISER

LES ENJEUX DE LA DATA

ET DE L'INTELLIGENCE

ARTIFICIELLE



AXE 4 / MAÎTRISER LES ENJEUX DE LA DATA ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le quatrième axe du contrat vise à positionner La Réunion comme **un territoire de confiance en matière de données et d'innovation numérique**.

FA 7 – Accompagner les initiatives pour faire de La Réunion un territoire intelligent et durable

Grâce à sa connectivité avancée, à la généralisation des réseaux (bas débit, 5G) et à ses infrastructures numériques performantes, La Réunion dispose d'atouts solides pour développer des services innovants fondés sur l'intelligence artificielle (IA), l'Internet des objets (IoT) et la valorisation des données. L'environnement insulaire et naturel du territoire offre un terrain particulièrement propice à des applications durables, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'eau, des déchets, de la mobilité ou de la prévention des risques.

Malgré ce potentiel, le développement de projets « smart » reste encore limité par un manque de compétences spécialisées et par la rareté de projets opérationnels, souvent cantonnés à des expérimentations isolées. Cette fiche-action vise à structurer un écosystème favorable au passage à l'échelle, en renforçant l'acculturation des acteurs et en soutenant l'émergence de projets concrets.

Elle s'appuie notamment sur des actions d'acculturation du grand public à l'IA, à travers des formats accessibles tels que des cafés IA ou des ressources en ligne, ainsi que sur le développement de démonstrateurs IA portés par la Région Réunion, permettant de tester et d'illustrer des usages concrets au service des politiques publiques. En parallèle, l'action vise à faciliter l'émergence de projets innovants liés à l'IA et à l'IoT, en lien avec les collectivités, les entreprises, les opérateurs de réseaux et les acteurs de la recherche, et à expérimenter des solutions sectorielles, comme la mise en œuvre d'un chatbot touristique au service de l'attractivité du territoire.

L'objectif est d'accélérer le passage de l'expérimentation à des déploiements opérationnels, en renforçant la coopération entre acteurs et en positionnant durablement La Réunion comme un territoire intelligent, adapté aux contraintes et aux opportunités d'un environnement insulaire.

FA 8 – Instaurer une gouvernance territoriale de la donnée

Les données constituent aujourd'hui une ressource stratégique majeure pour le développement des territoires, tant pour l'amélioration des services publics que pour

l'innovation économique et sociale. Leur exploitation croissante impose toutefois un cadre clair et partagé, afin de concilier création de valeur, protection des droits et confiance des citoyens.

Cette fiche-action vise à mettre en place une gouvernance territoriale de la donnée, fondée sur des principes d'éthique, de sécurité, de souveraineté et de durabilité. Elle s'appuie sur l'installation d'un comité régional de la donnée et de l'intelligence artificielle, chargé de structurer les pratiques, de définir des orientations communes et d'accompagner les acteurs publics et privés dans l'usage et la valorisation des données d'intérêt général.

Ce cadre permet de favoriser le partage maîtrisé des données, d'encourager l'émergence de projets innovants fondés sur la donnée et l'IA, tout en garantissant la conformité aux cadres réglementaires et la protection des citoyens. Il contribue également à renforcer la confiance autour des usages numériques, condition essentielle au développement de services responsables et acceptés.

L'objectif est de doter La Réunion d'un cadre de gouvernance lisible et opérationnel, au service de l'innovation, de l'action publique et du développement territorial, et de positionner le territoire comme un acteur exemplaire en matière de gestion responsable des données.

FA 9 – Structurer un data hub de confiance

La donnée est devenue un levier essentiel pour innover, améliorer les politiques publiques et renforcer la compétitivité des filières économiques. À La Réunion, de nombreuses données d'intérêt général existent, mais elles restent encore insuffisamment mutualisées et exploitées de manière coordonnée.

Cette fiche-action vise à structurer un data hub territorial de confiance, permettant de mutualiser, sécuriser et valoriser des données issues d'acteurs publics et privés dans un cadre partagé, respectueux des exigences de sécurité, d'éthique et de souveraineté. Ce socle commun facilite l'accès à des données fiables et encadrées, au service du développement de projets innovants dans les filières stratégiques du territoire.

En favorisant le partage maîtrisé de la donnée et la coopération entre acteurs, le data hub contribue à stimuler l'innovation, à améliorer l'action publique et à positionner La Réunion comme un territoire capable de tirer pleinement parti de la donnée au service de son développement économique et durable.

GOUVERNANCE, SUIVI ET ÉVALUATION



GOUVERNANCE, SUIVI ET ÉVALUATION

La mise en œuvre du Contrat de Filière Numérique 2026–2028 repose sur une gouvernance structurée, destinée à garantir la cohérence des actions, leur suivi effectif et leur impact sur le territoire.

La Région Réunion assure le pilotage stratégique du contrat, en cohérence avec la Stratégie Régionale Numérique et la politique « La Nouvelle Économie ». À ce titre, elle coordonne les partenaires, veille à l'articulation des actions et arbitre les priorités lorsque cela s'avère nécessaire.

Le Comité de Filière Numérique constitue l'instance centrale de suivi. Il réunit régulièrement les acteurs publics et privés impliqués afin d'assurer le pilotage global du contrat, d'analyser l'avancement des actions et d'ajuster la feuille de route en fonction des besoins du territoire.

Chaque fiche-action repose sur un pilotage opérationnel clairement identifié, associant la Région Réunion à des copilotes signataires, garants de la mise en œuvre concrète des actions. Ainsi, la fiche-action dédiée à l'accompagnement de 10 000 usagers dans l'appropriation de l'outil numérique est portée conjointement par la Région Réunion et Solidarnum. La transformation numérique des entreprises s'appuie sur un partenariat entre la Région Réunion et Digital Réunion, tandis que les actions relatives à la structuration d'un salon régional du numérique et au développement d'un territoire intelligent et durable sont co-pilotées avec la Régie Réunion THD.

La stratégie numérique écoresponsable est conduite en lien étroit avec La Réunion Développement, traduisant l'articulation entre transition numérique et transition écologique. Enfin, la gouvernance territoriale de la donnée relève d'un pilotage porté par la Région Réunion, affirmant la dimension stratégique et institutionnelle des enjeux liés à la donnée et à l'intelligence artificielle. Cette organisation traduit une volonté de structuration, fondée sur la cohérence de l'action publique et l'orientation des moyens au service des objectifs du Contrat de Filière Numérique 2026–2028.

Un dispositif d'évaluation est prévu tout au long de la période 2026–2028, reposant sur des indicateurs de suivi définis pour chaque action. Une évaluation globale sera conduite à l'issue du contrat afin de mesurer les résultats obtenus et de préparer la programmation suivante.

Enfin, le contrat s'appuie sur le renforcement de l'Observatoire régional du numérique, outil transversal de suivi et d'aide à la décision, permettant d'objectiver les évolutions des usages, des compétences et de l'économie numérique à La Réunion.